

Titre de l'évaluation	<u>EVALUATION DE LA COOPÉRATION DE L'UE AVEC LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE (2008- 2019)</u>		
Service principal de l'UE	Commission européenne Direction générale des partenariats internationaux (INTPA)	Objectifs et portée de l'évaluation	L'évaluation porte sur toute la coopération au développement de l'UE avec la RIM de 2014 à 2020 et couvre à la fois les actions financières et non financières. Les actions d'autres DGs de la Commission européenne (Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes ; Affaires maritimes et pêche ; Commerce ; et Migration et affaires intérieures) sont analysées en termes de coordination et cohérence par rapport aux actions de développement, dans le cadre de l'approche intégrée et du nexus Humanitaire-Développement.
Services associés de l'UE	<ul style="list-style-type: none"> • Commission Européenne Direction-Générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire (ECHO), • Direction-Générale des instruments de politique extérieure (FPI), • Direction Générale de Migration et affaires intérieures (HOME), • Secrétariat-General de la Commission, • Service d'Action Extérieur Européen (SEAE), • Délégation de l'UE en La République Islamique de Mauritanie (DUE). 	Principaux domaines d'action couverts par l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • État de Droit, • Gouvernance démocratique, • Santé, • Migration, • Sécurité, • Instruments et modalités d'aide, • Résilience et croissance inclusive. <p>L'analyse prend en compte des questions transversales, telles que l'égalité hommes/femmes, l'environnement, la démographie ou les droits humains (« approche basée sur les droits humains »), ainsi que d'autres thèmes contribuant au succès de la coopération de l'UE, entre autres éducation et visibilité</p>
Budget de l'évaluation	EUR 399.704	Contractant	Particip GmbH
Dates : réponse de l'UE et son suivi	Décembre 2021 et Mars 2023	Publications	<i>Liens vers la publication sur le site web de l'UE, le résumé, la factsheet, les réponses des services de l'UE, le rapport (Arabic version).</i>
Contexte/ Analyse	La coopération UE-Mauritanie a couvert des secteurs parfois très larges (gouvernance, croissance inclusive et durable) et de multiples axes d'intervention clés et a joué un rôle décisif dans la formulation et la mise en place des stratégies sectorielles nationales dans plusieurs secteurs ainsi que sur le développement du pays. L'évolution de la stratégie d'intervention, initialement orientée autour d'appuis structurants, n'a pas suivi de cadre stratégique unique, et l'accent sur la dimension institutionnelle, malgré son intérêt, a montré des limites. La dimension régionale n'a été que partiellement traitée. L'UE a pris en compte de manière variable les différents paramètres du contexte local et a soutenu des approches relativement innovantes. Le pilotage de la stratégie de coopération est resté très général.		

RECOMMANDATION 1 : Mettre en place et assurer un suivi systématique d'une stratégie unique de coopération pays de l'UE : celle-ci doit servir à structurer l'ensemble des appuis fournis dans le pays tout en les intégrant dans le cadre d'une approche régionale.

Haute importance à l'horizon court terme

R1

Responsabilité pour la mise en œuvre : SEAE, DG INTPA, DUE.

Acteurs à associer: Ministère de l'économie SG, DG ECHO, DG MARE, DG HOME, DG REGIO, DG TRADE, DG ENV, DG GROW.

Décembre 2021 : RECOMMANDATION ACCEPTEE PARTIELLEMENT

Le cadre juridique qui prévoit les obligations, ne prévoit pas l'établissement d'un vaste cadre stratégique de coopération couvrant toutes les politiques de l'UE et les différents instruments qui les servent. Compte tenu du côté multidimensionnel de l'action de l'UE, du recours à des politiques différentes dans le cadre du vaste partenariat UE-Mauritanie, politiques dont les objectifs diffèrent, soutenus par des instruments différents, la faisabilité de la mise en œuvre d'une telle recommandation soulève des questions et l'application de cette recommandation dépasse le cadre de la coopération UE-Mauritanie. Une telle décision, si elle était envisagée, devrait plus largement s'appliquer aux autres partenaires de l'UE et devrait faire l'objet d'une décision politique, un peu à l'instar de ce qui est fait pour les pays partenaires de la zone géographique de la Direction générale 'Politique européenne de voisinage et négociations d'élargissement' (DG NEAR) qui établit des priorités stratégiques pour une période donnée adoptées par le Conseil. L'UE façonne et adapte de manière stratégique la dynamique et les tendances mondiales. Cette approche englobe les aspects extérieurs des politiques internes de l'UE, couvrant en particulier les grandes priorités politiques de la Commission: le Pacte vert (y compris le changement climatique, l'environnement, l'énergie et les systèmes alimentaires), la transformation numérique et technologies des données, les alliances pour une croissance durable et des emplois décents (y compris le commerce et investissements), l'amélioration de la gestion et de la gouvernance des migrations, partenariats en matière de migration, et la gouvernance, la paix et la sécurité (y compris les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit), ainsi que d'autres priorités de l'action extérieure, et au fur et à mesure qu'elles pourraient apparaître. La coopération de l'UE est guidée par l'agenda 2030 et les objectifs de développement durable, l'accord de Paris, le programme d'action d'Addis-Abeba, la stratégie globale pour l'Union européenne, la politique étrangère et de sécurité, le nouveau consensus européen pour le développement et la stratégie intégrée de l'UE au Sahel.

Suivi de la réponse, Mars 2023 :

En 2022 la Délégation de l'Union Européenne (DUE) a continué la mise en œuvre du programme indicatif pluriannuel qui intègre désormais la plupart des instruments de financements précédents, avec toutes les décisions de financement des plans d'action 2022 et 2023, soumises à des consultations interservices et intégrant les éléments apportés par les différents services politiques, thématiques et géographiques consultés. Par ailleurs, la recherche de cohérence et de synergies avec d'autres Directions générales de la Commission et d'autres institutions européennes a été une haute priorité, avec des échanges poussés notamment avec :

- DG HOME, avec une mission conjointe avec DG INTPA en 2022 et les coordinations en vue de la mobilisation d'un financement du Flexible mechanism for migration en vue de faciliter la régularisation

et l'intégration des migrants en Mauritanie. Les négociations pour la signature d'un accord entre la Mauritanie et FRONTEX ont été également suivies étroitement par les équipes d'INTPA à la DUE.

- DG ENER, avec une mission conjointe avec DG INTPA et la BEI en vue d'explorer les perspectives d'export de gaz en Europe, les perspectives de développement de l'hydrogène vert, ainsi que le financement de nouveaux projets électriques d'intégration régionale.
- BEI, notamment en vue de se coordonner pour les financements à venir de la Banque dans les domaines de la digitalisation et de l'énergie, ainsi que sur le suivi de la construction du pont de Rosso.
- DG MARE, en vue de la possibilité d'un cofinancement entre appui sectoriel de l'accord de pêche et une prochaine intervention d'INTPA, pour la construction d'une infrastructure maritime en continuité du programme Promopêche financé par INTPA. De même, ce programme Promopêche a financé l'élaboration du plan d'aménagement des petits pélagiques qui était l'une des conditions pour le décaissement des fonds de l'accord de pêche.
- DG ECHO, se retire progressivement de la Mauritanie. La programmation annuelle est communiquée à la DUE, des liens et consultations sont envisagés dans la mesure du possible (TF, programmes sécurité alimentaire). Les visites régulières d'ECHO font l'objet de briefings systématiques à la DUE. Des possibilités nexus avec INTPA/EUD existent mais ne se concrétisent pas en raison de modes de fonctionnement, délais, niveaux d'intervention et objectifs/mandats généraux différents. Compte-tenu des secteurs d'assistance d'ECHO, d'autres collaborations avec d'autres acteurs (AFD, WB) sont envisagées pour assurer la transition d'une assistance humanitaire à une protection sociale réactive aux chocs. Les opportunités de collaboration sont néanmoins saisies au Hodh El Chargui qui fait l'objet d'attention pour la mise en place de l'approche territoriale intégrée et pour laquelle la prise en compte de toutes les populations, y compris réfugiées, doit être soutenue. ECHO a accompagné la mise en place du dispositif national de prévention et de gestion des crises depuis 2018 et la DUE participe désormais aux instances du dispositif. La DUE assure le relais des messages de plaidoyer à l'endroit du gouvernement pour l'accès aux services sociaux de base à tous, y compris réfugiés (structures de santé, structures scolaires, approvisionnement gouvernemental des intrants nutritionnels thérapeutiques prêts à l'emploi, filets sociaux réactifs aux chocs ciblés etc). Une visite conjointe sur le terrain est envisagée en mars 2023.

En ce qui concerne la programmation régionale, la DUE (à travers son personnel INTPA et MARE) a contribué largement à l'identification du nouveau programme régional Océans en Afrique de l'Ouest, ainsi que dans le cadre de l'énergie, l'élevage etc en vue d'assurer la cohérence avec la programmation nationale.

- DG REGIO, et notamment le programme INTERREG-MAC, centré sur la coopération des régions ultrapériphériques de la Macaronésie entre elles et avec les pays tiers voisins, afin d'identifier les

Recommandations de l'évaluation indépendante		Réponse des services de l'UE Décembre 2021 et suivi de Mars 2023
		<p>points de croisement entre les objectifs du programme et les priorités de la coopération bilatérale avec la Mauritanie, et ainsi accroître notre action dans les domaines de la recherche, des études, de la formation, etc.</p> <p>En ce qui concerne la programmation régionale, la DUE (à travers son personnel INTPA et MARE) a contribué largement à l'identification du nouveau programme régional Océans en Afrique de l'Ouest, ainsi que à la contractualisation dans le cadre de l'AAP régional 2021 sur les réfugiés mentionnée ci-dessus, et à d'autres interventions telles que PRADEP AOS, DESIRA +, PPR, en vue d'assurer la cohérence avec la programmation nationale. La DUE participe aussi à l'effort de coordination du IEE régional sur la migration « For a comprehensive migration approach in the Maghreb, Sahel and West African Countries in the Atlantic/ Western Mediterranean Route ».</p> <p>L'ensemble des financements de l'Union européenne en Mauritanie sont répertoriés et publiés sur le site uemauritanie.org et font l'objet d'une revue annuelle du partenariat. La revue sur l'année 2021 a été publiée en 2022 et celle sur l'année 2022 devrait être publiée avant le 9 mai 2023. L'appui à la cellule de coordination (précédemment la CAON), qui fait ce travail, devra se poursuivre dans le cadre de la Facilité de coopération technique approuvée en 2022.</p> <p>Enfin, l'UE a continué à appuyer la formulation et le suivi des stratégies nationales structurantes et à inscrire ces interventions dans celles-ci, par exemple dans les domaines de l'éducation, la santé, la formation professionnelle, la justice, etc.</p>
R2	<p>Améliorer l'adéquation au contexte de la stratégie de coopération avec un double ancrage institutionnel et local incluant une composante plus forte d'appui à la base. Cette adéquation au contexte passe aussi par une articulation renforcée des appuis institutionnels avec des résultats opérationnels, une formulation plus réaliste, une meilleure prise en compte de la complexité multiculturelle et linguistique arabophone, de la démographie, et la poursuite d'approches innovantes adaptées spécifiquement au contexte.</p>	<p>Décembre 2021 : RECOMMANDATION ACCEPTEE</p> <p>L'UE cherche systématiquement à améliorer l'adéquation de sa stratégie de coopération au contexte y compris par une meilleure prise en compte des spécificités socio-culturelles et des acteurs au niveau local. Dans le cadre du processus de consultation qui a abouti au programme indicatif pluriannuel 2021-2027, diverses consultations avec les autorités nationales, les États membres présents à Nouakchott (France, Allemagne et Espagne), d'autres partenaires au développement, la société civile, ainsi que les leçons retenues des cycles passés (10e et 11e Fonds européen de développement et Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique) ont mené à l'identification de trois domaines prioritaires d'intervention qui permettent également de capitaliser sur diverses réformes structurelles bien engagées avec et par les autorités du pays partenaire. Ces bases, identifiées comme éléments essentiels de réflexion par tous les acteurs, sont effectivement porteuses d'espoirs de changement si des efforts sont poursuivis dans le cycle 2021-2027.</p> <p>A titre d'exemple, la table ronde de Néma (27/11/2021) a été une étape importante pour l'Alliance Sahel, contribuant de manière significative à la mise en oeuvre effective de l'approche territoriale intégrée, facilitant le dialogue avec tous les partenaires actifs dans le Hodh Ech Chargui (zone prioritaire de la</p>

Recommandations de l'évaluation indépendante	Réponse des services de l'UE Décembre 2021 et suivi de Mars 2023
<p>Priorité : Haute importance à l'horizon court terme.</p> <p><i>Responsabilité pour la mise en œuvre : SEAE, DG INTPA, DUE.</i></p> <p><i>Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : Ministère de l'économie.</i></p>	<p>Mauritanie) et une opportunité pour passer des messages politiques communs et pour rendre l'impact de l'Alliance Sahel plus visible</p> <p>-----</p> <p>Suivi de la réponse, Mars 2023 :</p> <p>L'adaptation au contexte de la coopération européenne en Mauritanie est un principe prioritaire et un effort continu pour la DUE. Si la formulation du programme indicatif pluriannuel 2021-2027 avait déjà largement pris en compte cette question en capitalisant sur les consultations menées et sur les leçons tirées des cycles de coopération précédents, sa mise en œuvre est une opportunité de matérialiser ce principe.</p> <p>Ainsi, le concept du double ancrage, avec des appuis en même temps institutionnels et opérationnels, au niveau central et local, fait partie de la plupart des nouvelles actions financées par l'UE en Mauritanie dans le cadre du Programme d'action pluriannuel 2021-2027, par exemple dans le domaine de l'éducation ou de l'économie bleue. Compte tenu de la faiblesse généralisée des capacités institutionnelles des partenaires en Mauritanie, ces actions intègrent également la réalisation de diagnostics institutionnelles et un renforcement de capacités bien planifié et soutenu dans le temps. Le nouveau programme PAGFAM, héritier des précédents projets d'accompagnement à la réforme des finances publiques mais intégrant aussi le vaste chantier de la réforme de l'administration publique, a démarré mi-2022 et devrait permettre d'appuyer de façon transversale les efforts sectoriels de renforcement des capacités institutionnelles.</p> <p>Des évaluations/capitalisations sont prévues en 2023 pour deux importants programmes porteurs d'innovation dans le domaine de l'emploi, la sécurité alimentaire et la pêche (SAFIRE et Promopêche), qui permettront d'identifier les innovations méritant d'être continuées et mises à l'échelle. Certaines approches innovantes, notamment l'intégration de la recherche action, font d'ores et déjà partie des nouvelles actions par exemple dans le domaine de l'éducation et de la santé.</p> <p>Une traduction plus systématique en arabe de la communication de l'Union européenne en Mauritanie est prévue dans le contrat de communication qui doit être conclue par la DUE début 2023.</p>
<p>Renforcer le partenariat avec les structures étatiques aux différents stades du cycle de programmation.</p> <p>Priorité : Haute importance à l'horizon court terme.</p> <p>R3</p> <p><i>Responsabilité pour la mise en œuvre : DUE, SEAE, DG INTPA et autres DGs concernées, Gouvernement dont, Ministère de l'économie et autres ministères sectoriels.</i></p>	<p>Décembre 2021 : RECOMMANDATION ACCEPTEE PARTIELLEMENT</p> <p>L'engagement de l'état partenaire au niveau de la programmation, des projets et des réformes ciblées est une précondition indispensable à l'action de l'UE. Le partenariat de l'UE avec la Mauritanie se fonde sur le principe d'appropriation, et les autorités mauritaniennes sont impliquées au niveau de la définition de la programmation et la mise en œuvre afin de s'assurer que les actions répondent au mieux aux besoins, préoccupations et défis. Ces échanges et cette implication sont déjà largement menées en continu avec des structures étatiques. Le dialogue politique qui est mené régulièrement permet de renforcer</p>

l'implication de l'État dans l'identification et mise en œuvre des interventions financées par l'UE. Ce dialogue se tient à différents niveaux. Un dialogue est effectué également dans le cadre de la revue annuelle du Partenariat UE-Mauritanie qui présente les éléments clés des différentes actions mises en œuvre.

Suivi de la réponse Mars 2023 :

Le principe d'appropriation par les structures étatiques se traduit concrètement dans la formulation, pilotage et suivi des différentes interventions financées par l'UE. Cela devient d'autant plus important dans le cadre du programme indicatif pluriannuelle 2021-2027 où presque toutes les actions sont en gestion directe par l'UE, le plus souvent à travers des agences des états membres, organisations internationales ou organisations de la société civile. En lien avec le principe du double ancrage citée plus haut, les actions conçues et financées en 2022 prévoient systématiquement une assistance technique au niveau du ministère sectoriel correspondant, dont le rôle est non seulement le renforcement des capacités mais aussi d'assurer l'ancrage institutionnel, le pilotage et l'appropriation des interventions financées par l'UE. C'est par exemple le cas de l'éducation, la santé ou l'économie bleue.

Dans ce sens, le rôle de la Cellule d'appui à l'ordonnateur national (CAON) est également en train d'évoluer, une fois qu'elle n'aura plus de rôle à jouer sur la gestion contractuelle des interventions financées par l'UE. Son financement a été prolongé à travers la nouvelle Facilité de coopération technique approuvée en 2022 et elle s'appellera désormais Cellule de coordination de la coopération de l'UE en Mauritanie. Elle pourra ainsi se concentrer sur ce rôle stratégique et essentielle de coordination, suivi et pilotage stratégique. En 2022 il n'y a pas eu de réunion stratégique de revue du partenariat UE-Mauritanie, mais cette pratique pourrait être reprise dans les années à venir.

Le dialogue avec les autorités étatiques s'est poursuivi et renforcé à travers différents niveaux, que ce soit les comités de pilotage des différentes interventions, les instances de pilotage et suivi des stratégies nationales lorsque les partenaires techniques et financiers y sont effectivement impliqués (cas de la santé et l'éducation notamment), ou le dialogue politique, que ce soit celui structuré dans le cadre de l'Article 4 du Traité de Cotonou, ou celui plus ponctuel des contacts de haut niveau et des réunions du Chef de DUE avec les autorités. Dans ce sens, la mise en place de réunions thématiques internes régulières avec le Chef de la DUE a permis d'améliorer la communication entre les messages politiques de l'UE et le travail technique au niveau des différentes interventions.

R4

Consolider la cohérence et les synergies au niveau interne pour la convergence des interventions et l'opérationnalisation du nexus, et au niveau externe avec les États membres, Partenaires Techniques et Financiers et bailleurs non traditionnels:

- niveau interne, entre les secteurs, les Directions Générales, avec les Délégations de l'Union Européenne des pays frontaliers, afin d'accroître l'opérationnalisation du triple Nexus Humanitaire-Développement-Paix via une meilleure identification et une exécution conjointe.
- niveau externe, soutenir la capitalisation sur les avantages comparatifs des EM, continuer les efforts pour assurer la coordination, complémentarité et cohérence des approches avec les autres PTF et appuyer l'engagement des bailleurs non-traditionnels autour des stratégies nationales avec le soutien du gouvernement et des acteurs nationaux.

Priorité : Importance moyenne à l'horizon moyen terme.

Responsabilité pour la mise en œuvre : DUE des pays suivants Mauritanie, Sénégal, Mali, et Algérie, DG INTPA (unité Joint Programming), DG ECHO, DG Trade, DG REGIO, DG Trade, États membres.

Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : DG HOME, Ministère de l'économie.

Décembre 2021 : RECOMMANDATION ACCEPTEE

Cette recommandation va dans le sens de la nouvelle stratégie intégrée de l'UE au Sahel qui a été validée en avril 2021. Il est effectivement important de renforcer l'identification des synergies entre projets et secteurs, et l'implication des parties prenantes tant internes telles que les Directions générales concernées et parties prenantes externes aux différents stades de la programmation.

Des structures jouent un rôle clé, notamment l'Alliance Sahel créée en 2017, et qui vise à une coordination renforcée pour apporter une réponse adaptée aux défis rencontrés par les pays membres du G5 Sahel. Les membres de l'Alliance Sahel (France, Allemagne, UE, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Programme des Nations Unies pour le développement, Italie, Espagne, Royaume-Uni, Luxembourg, Danemark, Pays-Bas, Banque européenne d'Investissement, Norvège et Suède en tant que membres de plein exercice) ont choisi de guider leur action selon quatre principes clés: un ciblage de leur action sur des secteurs prioritaires, une redevabilité entre partenaires sur des objectifs partagés, de nouveaux modes d'action innovants et plus flexibles et un engagement particulier dans les zones vulnérables et fragiles. Par ailleurs, la Coalition pour le Sahel, annoncée lors du sommet de Pau le 13 janvier 2020, par les chefs d'États de la France et du G5 Sahel, vise à apporter une réponse collective et solidaire à la crise au Sahel en rassemblant les actions conduites par les États du G5 Sahel et leurs partenaires internationaux.

L'approche Team Europe a inspiré le positionnement collectif de l'UE au sein de l'architecture financière européenne pour le développement et met l'accent sur une plus grande coordination et une approche inclusive de tous les États membres. Des réunions des chefs de mission UE et EM résidents ont lieu mensuellement à Nouakchott afin de renforcer échanges et la coordination.

Suivi de la réponse Mars 2023 :

L'UE a continué à promouvoir des approches multisectorielles et intégrées, par exemple en visant à la fois le renforcement du dispositif national de formation et insertion professionnelle et l'intégration des migrants régularisés dans celui-ci, à travers une nouvelle action financée en 2022 par le « *Flexible Mechanism* » for Migration. De même, l'appui substantiel de l'UE à la mise en place d'une couverture santé universelle et une assurance maladie accessible aux plus vulnérables, vise à intégrer les migrants et les réfugiés, même s'il y a eu des retards substantiels et l'enregistrement des bénéficiaires n'a pas encore pu commencer en 2022, et que des débats persistent autour de la documentation nécessaire pour bénéficier de cette assurance maladie. Un autre exemple est le nouveau Plan national de développement de la santé (PNDS), approuvé fin 2022 avec l'appui de l'Union européenne et qui intègre fortement la question de la nutrition. Dans la même ligne, une récente campagne de communication financée par l'UE sur la

Recommandations de l'évaluation indépendante	Réponse des services de l'UE Décembre 2021 et suivi de Mars 2023
	<p>consommation locale soulignant les bénéfices nutritionnels de celle-ci, a compté avec la participation du Ministre de la Santé.</p> <p>Par ailleurs, l'UE contribue largement à la dynamisation des groupes et espaces de coordination sectoriels des partenaires techniques et financiers, en assurant leur coordination (emploi et formation professionnelle, pêche) ou en y participant très activement (éducation, santé, énergie). Dans certains de ces groupes, comme l'éducation, la question de l'harmonisation des grilles des per diem a été soulevée par l'UE en 2022 et un exercice dans ce sens est en cours. L'appui budgétaire de l'Union européenne contribue également à renforcer la concertation sectorielle au niveau de l'éducation et la santé, en incluant parmi ses conditions générales et indicateurs de performance l'existence de politiques publiques crédibles et bien suivies.</p> <p>Enfin, comme indiqué au niveau de la réponse à la recommandation n° 1, des coordinations de plus en plus étroites ont lieu avec d'autres DG et institutions européennes.</p> <p>Dans le cadre de la migration, comme déjà souligné, la DUE participe à l'effort de coordination du IEE régional sur la migration « <i>For a comprehensive migration approach in the Maghreb, Sahel and West African Countries in the Atlantic/ Western Mediterranean Route</i> ». La DUE a aussi pris le lead dans l'organisation de réunions parmi les PTF et bailleurs de fonds sur la migration en Mauritanie afin de mieux coordonner les interventions dans le domaine et renforcer synergies dans une perspective IIE mais aussi plus ample, élargie à tous les bailleurs de fonds.</p>
<p>R5</p> <p>Renforcer les mécanismes de suivi et ajuster les interventions afin d'accroître la redevabilité mutuelle et l'efficacité ainsi que pour identifier les effets consolidés de la stratégie et structurer davantage l'implication des agences de coopération des États membres. Priorité : Haute importance à l'horizon moyen terme.</p> <p><i>Responsabilité pour la mise en œuvre : SEAE, DG INTPA, DUE.</i></p> <p><i>Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : Ministère de l'économie.</i></p>	<p>Décembre 2021 : RECOMMANDATION ACCEPTEE</p> <p>La nouvelle stratégie intégrée de l'UE au Sahel est basée sur le principe de la redevabilité. Face à la nécessité d'obtenir des résultats concrets dans les meilleurs délais, l'UE souhaite inscrire son action dans un partenariat basé sur la responsabilité de chaque partenaire de remplir ses engagements. Cette redevabilité mutuelle repose sur un dialogue politique étroit et permanent permettant d'avancer sur des points prioritaires, définis conjointement, dans un climat de confiance. Elle vise à inciter la réalisation d'objectifs concrets et mesurables, en particulier dans les domaines de la gouvernance, de l'État de droit, et de la lutte contre la corruption et l'impunité.</p> <p>-----</p> <p>Suivi de la réponse Mars 2023 :</p> <p>Comme indiqué plus haut (recommandation n° 3), la recherche d'une appropriation et responsabilisation accrue des partenaires nationaux et notamment étatiques s'est renforcée en 2022 à différents niveaux, y</p>

Recommandations de l'évaluation indépendante		Réponse des services de l'UE Décembre 2021 et suivi de Mars 2023
		<p>compris dans les différentes interventions financées par l'Union européenne et au dialogue politique. Ces espaces de dialogue ont également vocation d'être des espaces de redevabilité sur les résultats partagés, même si les lacunes structurelles en termes de disponibilité, fiabilité et analyse de données restent un défi et des efforts dans ce sens doivent être redoublés dans les nouvelles interventions récemment financées et en cours de formulation. C'est déjà le cas par exemple dans le secteur éducation où le nouveau Projet d'appui institutionnel à la réforme de l'éducation (PAIRE) inclut une composante de recherche action qui permettra de faire remonter des données et analyses en continu pendant la mise en œuvre du projet.</p> <p>La revue du partenariat 2021, publiée en 2022, est un bon exemple de redevabilité et transparence sur l'ensemble de la stratégie de coopération UE-Mauritanie, même si l'exercice n'a pas été accompagné, comme dans le passé, par une réunion de haut niveau pour aborder les résultats et perspectives de la stratégie.</p> <p>Concernant les perspectives qu'offrirait le nouveau système OPSYS pour faciliter le suivi et le niveau de mise en œuvre des stratégies, objectifs sectoriels et projets, son déploiement est plus lent que prévu et pour l'instant ces perspectives restent hypothétiques.</p>
R6	<p>Renforcer la professionnalisation et la crédibilité de la société civile dans les secteurs stratégiques, et étendre les actions « pilotes » de développement territorial, de protection des droits humains, d'autonomisation socio-économique des femmes, de responsabilisation et insertion économique des jeunes, et l'appui aux réformes des finances publiques.</p> <p>Priorité : Haute importance à l'horizon moyen terme.</p> <p><i>Responsabilité pour la mise en œuvre : DG INTPA.</i></p> <p><i>Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : DUE, États membres, Ministère de l'économie, Ministères sectoriels</i></p>	<p>Décembre 2021 : RECOMMANDATION ACCEPTEE,</p> <p>La nouvelle stratégie intégrée de l'UE au Sahel réaffirme une forte implication des acteurs locaux afin que l'impact de l'aide soit le plus important possible. Par ailleurs, des mesures d'appui à la société civile sont prévues dans le programme indicatif pluriannuel avec notamment une intégration de la perspective de genre. L'UE appuie les réformes des finances publiques et soutient la société civile dans ce domaine (transparence budgétaire). Des actions notamment dans le domaine de la protection des droits humains, de l'autonomisation des femmes, et d'appui aux réformes des finances publiques seront poursuivies au cours de la période 2021-2027.</p> <p>-----</p> <p>Suivi de la réponse Mars 2023 :</p> <p>En 2022 l'Union européenne a continué à investir dans l'autonomisation des acteurs locaux, en particulier au niveau municipal avec des appuis substantiels à la région de Nouakchott, à la ville de Rosso et aux associations de communes du Sud et à l'association des communes de l'Assaba. Cet appui s'est focalisé principalement autour de la gestion de déchets et d'autres questions environnementales. Tout en impliquant les acteurs locaux dans l'ensemble des actions sectorielles financées par l'UE, la poursuite d'actions spécifiques au bénéfice des autorités locales reste tributaire des financements globaux dans ce domaine.</p>

L'appui à la société civile prévue dans la programmation 2021-2027 a commencé à se matérialiser en 2022 par un appel à propositions avec une enveloppe de 3,1 millions d'euros, axé sur la défense des droits humains, la jeunesse et l'insertion socioprofessionnelle, ainsi que sur une approche de subventions en cascade pour bénéficier au plus grand nombre d'associations locales. Une évaluation externe à mi-parcours de la feuille de route société civile est envisagée pour analyser en profondeur l'appui de l'UE dans ce domaine et en tirer les leçons. L'intégration de la société civile dans les différents secteurs d'intervention de l'UE tels que la pêche, les chaînes de valeur agropastorales, la santé ou l'emploi et la formation professionnelle est déjà bien établie, et elle sera poursuivie dans les nouvelles actions dans ce domaine. Dans des nouveaux secteurs comme l'éducation, la réflexion est en cours sur comment intégrer la société civile, notamment les associations de parents d'élèves mais aussi différentes ONG actives dans ce domaine.

Concernant l'insertion de jeunes dans ses dimensions économique et sociale, elle s'est poursuivie en 2022 avec les programmes SAFIRE et Semah déjà en cours et avec l'approbation à l'issue de l'appel à propositions société civile du nouveau projet Emergence et cohésion pour une société civile forte. Par ailleurs, 2022 a vu aussi la conception initiale du nouveau programme financé par le Flexible Mechanism for Migration, déjà adopté fin 2022 et qui devrait avoir une composante importante portée par la société civile pour l'accompagnement non financier aux porteurs de projets, et du nouveau programme jeunesse successeur du Semah qui devrait être adopté au plan d'action 2023.

En ce qui concerne la réforme des finances publiques, l'appui budgétaire a permis de relancer les discussions avec les Ministères concernés, en particulier ceux des finances, de l'économie, de la fonction publique et de la modernisation de l'administration, y compris dans un format interministériel ce qui n'est pas toujours évident en Mauritanie. L'appui budgétaire a également permis d'accroître la transparence sur les finances publiques en exigeant la publication de nombreux documents budgétaires. Le nouveau programme PAGFAM, héritier des précédents projets d'accompagnement à la réforme des finances publiques mais intégrant aussi le vaste chantier de la réforme de l'administration publique, a démarré mi-2022 permettant de continuer l'appui aux réformes sans interruption, même si le progrès dans la mise en œuvre de ces réformes structurantes mais complexes demeure lent.

En matière de genre, différentes initiatives ont été poursuivies en corrélation avec les défis, priorités et objectifs poursuivis par l'Etat mauritanien dans le cadre du SCAC afin de promouvoir et améliorer les statuts et les droits des femmes dans la société. A cet effet, le partenariat avec la société civile a été une contribution essentielle à travers plusieurs actions supervisées par la Délégation. Parmi celles-ci, le projet d'appui et suivi des Unités de Prise en Charge des victimes de violences basées sur le genre (USPEC Nouakchott, à Kiffa et au Guidimakha) a contribué largement à l'information, la prise en charge et l'insertion économique des victimes grâce à l'implication institutionnelle, juridique. Le soutien aux droits

Recommandations de l'évaluation indépendante	Réponse des services de l'UE Décembre 2021 et suivi de Mars 2023
	<p>économiques et sociaux, et l'autonomisation des filles et des femmes s'est également poursuivi à travers les projets PROMOPECHE (BIT, AECID, GIZ); SAFIRE; PECOBAT, en assurant un meilleur accès des femmes, dans toute leur diversité, au travail décent dans les secteurs non traditionnels, le passage vers l'économie formelle, tout en favorisant une réduction des disparités en matière scolaire.</p> <p>Grâce à la promotion continue d'une participation égale et la progression du leadership féminin, femmes et filles dans toutes leurs diversités ont pu prendre conscience des opportunités propices à leur participation la prise de décision, ainsi que pour l'accès à la justice, la protection de leurs droits, comme dans le cadre du projet d'appui aux femmes en conflits avec la loi, et relève aussi d'une des priorités du programme d'appui à la réforme de la justice (PARJ). Par ailleurs, une attention particulière a été accordée à l'accès à l'emploi, y inclut les possibilités d'entrepreneuriat dans l'économie verte et à l'économie circulaire à travers les projets PROMOPECHE (AECID, BIT, GIZ); PECOBAT; SAFIRE, et l'action menée par l'ONG Initiative pour le Développement axée notamment sur l'autonomie des femmes.</p> <p>En parallèle, des activités de sensibilisation, de communication et diplomatie publiques ont été régulièrement menées pour véhiculer la lutte contre la violence faite aux femmes. Le troisième volet de la campagne nationale « ALACH ÇA? Refuse-Parle-Agis » en est vecteur principal. en associant la population, les médias, les artistes locaux et des organisations de la société civile, de la jeunesse garçons et filles, et les autorités locales. Les échanges se sont poursuivies avec les réseaux de la société civile, et les acteurs nationaux ou internationaux (Plateforme du G5 Sahel, Observatoire du Genre de l'Université, Observatoire National des Femmes et des Filles, bailleurs actifs dans le secteur genre) dont pour l'élaboration de la Stratégie du Genre du G5 Sahel.</p>
<p>Renforcer le traitement des risques sécuritaires immédiats avec un cadre stratégique d'ensemble, le ciblage des flux transfrontaliers et la convergence des appuis nationaux des différents pays concernés. Priorité : Haute importance à l'horizon court terme.</p> <p>R7 <i>Responsabilité pour la mise en œuvre : DUE, SEAE, FPI, DG INTPA.</i></p> <p><i>Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : DG HOME, Ministère de l'économie, États membres.</i></p>	<p>Décembre 2021 : RECOMMANDATION ACCEPTEE PARTIELLEMENT</p> <p>La lutte contre l'insécurité, le terrorisme, le crime organisé et les trafics illicites sont des priorités politiques de l'UE dans les pays du Sahel. Les documents de stratégie pays dans le cadre du Fond européen de développement et le programme indicatif pluriannuel pour 2021-2027 intègrent largement les dimensions de sécurité en lien avec le développement. La programmation régionale pour l'Afrique sub-saharienne sous l'instrument NDICI comprend parmi les domaines prioritaires : gouvernance, paix et sécurité. Conformément à ses priorités, l'UE prend en considération, les politiques et stratégies nationales et régionales au Sahel, ainsi que la contribution des organisations régionales. Les efforts de l'UE dans ce domaine s'ajoutent aux efforts entrepris dans le cadre du G5 Sahel et de la Coalition pour le Sahel, notamment le Partenariat pour la Sécurité et la Stabilité au Sahel coordonnée par l'UE. La recommandation fait référence à l'établissement d'un cadre stratégique d'ensemble dont les contours ne sont pas clairs.</p> <p>-----</p>

Recommandations de l'évaluation indépendante	Réponse des services de l'UE Décembre 2021 et suivi de Mars 2023
	<p>Suivi de la réponse Mars 2023 :</p> <p>Dans un souci de favoriser un cadre stratégique d'ensemble, la DUE encourage, dans le cadre de la prochaine étape du projet GAR-SI à une plus grande coordination en matière de la lutte contre les réseaux criminels et trafics transfrontaliers partout dans le territoire national (y compris le nord où l'unité du GAR-SI I est déployée). Afin d'être le plus efficace possible, il est encouragé de travailler de manière coordonnée avec les différentes FDS concernées.</p> <p>En ce qui concerne la prise en compte transfrontalière des enjeux sécuritaires, au niveau national, le prochain volet du GAR-SI, déployée dans le sud est appelé à continuer le travail déjà entamée avec le Sénégal et le Mali. La prochaine unité devrait être basée dans la zone frontalière avec ces deux pays avec un accent sur la partie fluviale. A cet égard, un travail de synergie avec la Police et la Marine nationale est ciblé particulièrement. Enfin, nous espérons que le cadre réglementaire de l'Action de l'Etat en Mer sera validé et adopté par les autorités mauritaniennes favorisant le travail d'ensemble.</p> <p>Enfin, avec le G5 Sahel, lors de la prochaine Présidence tenue par la Mauritanie, il est envisagé de renouveler les efforts de soutien à l'articulation de la programmation nationale et les appuis régionaux dans les domaines lui concernant et selon les priorités qui seront actées. A cet égard, une récente visite du P3S, a mis l'accent sur leur rôle en matière de coordination dans les domaines de leur mandat.</p>
<p>R8</p> <p>Favoriser une approche plurisectorielle et transfrontalière de la migration en lien avec le développement économique du pays et le renforcement de l'État de droit dont la prise en compte des vulnérabilités des populations migrantes. Priorité : Haute importance à l'horizon court terme.</p> <p><i>Responsabilité pour la mise en œuvre : DUE, DG INTPA.</i></p> <p><i>Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : Ministère de l'Intérieur, Ministère des Affaires Étrangères, Ministère de l'économie, DG HOME, États membres</i></p>	<p>Décembre 2021 : RECOMMANDATION ACCEPTEE</p> <p>L'intervention de l'UE en Mauritanie dans le domaine de la migration vise d'abord à renforcer les capacités de pilotage, de suivi et de coordination du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation en particulier pour la mise en oeuvre des documents stratégiques et plans d'action comme la Stratégie Nationale de Gestion de la Migration, le plan d'action stratégique du ministère et la Stratégie de l'Action de l'État en mer, y inclut la récolte et l'analyse des données. Pour la période 2021-2027, la dimension migratoire sera intégrée dans les différents secteurs pertinents définis dans le programme indicatif pluriannuel.</p> <p>L'approche transfrontalière est explorée côté UE en termes d'outils de mise en oeuvre. L'Initiative Équipe Europe régionale concernant la route migratoire Atlantique couvrant entre autres la Mauritanie part d'une approche axée sur « l'ensemble de la route » dont les pays frontaliers de la Mauritanie, les pays du G5, du Maghreb et d'Afrique de l'Ouest concernés.</p> <p>-----</p>

Suivi de la réponse Mars 2023 :

L'un des développements récents les plus marquants en matière de migration en Mauritanie est l'exercice de régularisation qui a eu lieu entre juillet et octobre 2022, au cours duquel tous les migrants en situation irrégulière résidant en Mauritanie pouvaient recevoir gratuitement un titre de séjour biométrique d'une durée de validité d'un an. Un nombre important de migrants (environ 140.000) qui se trouvaient jusqu'à présent en situation irrégulière ont obtenu un titre de séjour légal. Ceci a amené l'UE à adopter, fin 2022, un nouveau programme de 20 millions d'euros financé par le « *Flexible mechanism for migration* », qui n'était pas prévu dans la programmation nationale 2021-2027, visant à faciliter l'intégration des migrants en Mauritanie dans le dispositif national de formation et insertion professionnelles, en lien avec d'autres interventions sectorielles dans les secteurs d'emploi des migrants notamment la pêche.

Par ailleurs, dans le cadre du DPP au PARJ c'est prévu de signer des subventions aux OSC pour accompagner l'accès à la justice notamment chez les groupes plus vulnérables, y compris les migrants. Les lignes directrices de l'appel seront lancées sous peu pour une contractualisation en juin/juillet 2023. En ce qui concerne les investigations, un travail parallèle continue dans le cadre du projet FFU « Création d'un partenariat opérationnel conjoint pour appuyer la lutte contre le trafic illicite de migrants et la gestion de l'immigration irrégulière en Mauritanie- POC » qui prévoit de formations spécifiques sur les sujets et un renforcement de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Migrants et de la Traite des êtres Humains (au sein de la DPAF) et de la collaboration entre la police et les autorités judiciaires (parquets, tribunaux).

Par rapport aux approches transfrontalières, à travers le projet POC susmentionné, les collaborations entre les forces de sécurité intérieures des pays frontaliers, notamment Mali et Sénégal, sont renforcées dans une perspective de lutte transfrontalière contre les filières criminelles en lien aussi avec le NETPOC (projet de la DG HOME qui coordonne les POC existants dans la région). L'approche sera intégrée dans la nouvelle programmation (AD 2022).

Sur l'appui aux associations de migrant, dans le cadre du plan annuel 2021 (renforcement OSC) et 2022 (jeunesse), la thématique migration est abordée de façon transversale afin de créer des synergies entre les communautés migrantes et les mauritaniens ainsi que de renforcer les dynamiques positives déjà existantes. Notamment certaines régions ciblées sont caractérisées par la présence des migrants et réfugiés et le travail avec les associations locales rentre dans une logique aussi de prévention de conflits.

Enfin, dans le cadre de la nouvelle programmation, on a entamé des échanges avec le siège et l'OIM pour optimiser les financements national et régional (MPRR) afin de destiner un montant adéquat à l'assistance

Recommandations de l'évaluation indépendante	Réponse des services de l'UE Décembre 2021 et suivi de Mars 2023
	directe des migrants surtout dans des situations critiques.
<p>R9 Consolider les acquis du programme d'appui dans le secteur de la santé en matière de partenariat, d'appui aux réformes structurantes et à la poursuite de la couverture santé universelle selon ses trois grandes dimensions (offre, demande et qualité des soins).</p> <p>Priorité : Haute importance à l'horizon court terme.</p> <p><i>Responsabilité pour la mise en œuvre : DG INTPA, DUE.</i></p> <p><i>Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : Ministère de la Santé.</i></p>	<p>Décembre 2021 : RECOMMANDATION ACCEPTEE</p> <p>En continuité avec les actions menées dans le secteur de la santé et financées par le 11e Fonds européen de développement, l'appui en matière de santé sera poursuivi au cours de la période 2021-2027 en vue d'améliorer et de rendre plus équitable l'accès aux soins de santé de qualité pour toute la population en particulier la plus vulnérable, en ligne avec la Politique Nationale de Santé et pour atteindre la couverture santé universelle à l'horizon 2030.</p> <p>-----</p> <p>Suivi de la réponse Mars 2023 :</p> <p>En continuité avec les actions dans le secteur de la santé financées par le 11e FED, l'appui en matière de santé se poursuit au cours de cette période 2021-2027 en vue d'améliorer et de rendre plus équitable l'accès aux soins de santé de qualité pour toute la population en particulier la plus vulnérable en ligne avec la Politique nationale de Santé et pour atteindre la couverture santé universelle à l'horizon 2030. Ainsi, une assurance malade volontaire (la Caisse National d'Assurance Solidarité Santé- la CNASS) largement soutenue par l'Union européenne couvre le secteur informel représentant près de 70% de la population pour accéder sans contraintes financières à des soins de qualité. L'intervention de l'UE se concentre au travers du Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASS) sur l'appui à la mise en œuvre du Plan National de Développement sanitaire pour atteindre l'impact transformatif souhaité.</p> <p>Un des autres axes d'appui est l'amélioration de l'offre de soins pour répondre aux besoins prioritaires des populations qui ont été exacerbés par l'épidémie de COVID-19 (au plan ressources humaines, infrastructures, équipements...).</p> <p>Des synergies sont recherchées pour favoriser le nexus humanitaire-développement en particulier avec les actions mises en place dans le cadre de la programmation régionale ainsi qu'avec les interventions de la DG ECHO en matière d'intégration de la prise en charge de la malnutrition aigüe dans les structures de santé et de préparation de ces structures à des crises prévisibles.</p> <p>Le renforcement du Développement humain reste une priorité essentielle afin de réduire les disparités sociales. En effet, l'accès à un service public d'éducation et de santé de qualité, ainsi qu'à des emplois décents, constitue la principale demande de la population. Quant au plaidoyer envers les autorités pour l'intégration de la nutrition dans la politique de santé nationales des progrès ont été constatés notamment</p>

par le financement d'intrants nutritionnels par le Ministère de la santé. On note la prise en compte des réfugiés dans les bénéficiaires des services de santé (y compris de la CSU) et la définition d'indicateurs pour mesurer leur inclusion.

Concernant l'adaptation du design du nouveau PASS, une évaluation du PASS a été réalisée à mi-parcours (rapport 31 mars 2022) pour examiner dans le contexte du démarrage de la nouvelle phase de l'appui du PASS les premiers ajustements et changements intervenus. Ainsi, le niveau régional acquiert de l'importance dans les actions d'appui du PASS. La coordination avec les DRS est intensifiée et approfondie pour tenir compte de cet échelon de la prise de décision et de régulation des services de santé. Un appui particulier est donné au niveau des équipes de santé régionales (DRS). Les DRS se trouvent au milieu entre le niveau central qui est responsable pour la politique de santé et sa mise en œuvre et qui organise le suivi de son PNDS, et le niveau opérationnel, sous la responsabilité des Médecins chefs de Moughataa, qui doit organiser et livrer les soins à la population. Le mandat et les fonctions des DRS ont été révisée. Le PASS 2 appuie le renforcement des compétences des cadres des DRS et notamment leur capacité en santé publique.

Par ailleurs les zones géographiques d'intervention sont passées de 2 à 5 Moughataas pour intégrer toutes les zones pilotes notamment dans le cadre du déploiement de la CNASS.

Un appui au développement d'un modèle de santé urbaine et de coordination avec le secteur privé à but non lucratif sur la base de ce qui a été appris et fait à Dar Naim et en tenant compte de l'expérience internationale et régionale en ce domaine s'est mis en place

Un appui à la digitalisation des services de santé et le développement de l'e-health en phase avec les orientations du PNDS 2021-2030 est pris en compte avec le PASS2

La DUE cherche à maintenir les efforts visant à renforcer la cohérence et complémentarité entre la coopération bilatérale et la participation aux initiatives globales. Elle a notamment renforcé son dialogue avec l'OMS, GAVI, le Fonds Mondial (au travers du CCM) afin de mieux valoriser les initiatives globales fournies par l'UE et d'améliorer l'échange d'information et la construction de stratégie coordonnée entre le terrain et le siège.

Par ailleurs la collaboration multisectorielle au niveau technique et politique est renforcée avec la création d'une nouvelle instance de coordination politique (le CC-MP) pilotée par le Ministère de la santé et un dialogue plus structuré à la fois au plan technique (avec ajout de réunions thématiques) et politique entre les PTF du secteur

Recommandations de l'évaluation indépendante	Réponse des services de l'UE Décembre 2021 et suivi de Mars 2023
<p>R10 Poursuivre et renforcer l'approche actuelle de chaîne de valeur des projets dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et l'agriculture durable aux niveaux central et déconcentré avec un cadre programmatique plus efficient et assumer pleinement le leadership de l'UE dans ce secteur ainsi que l'objectif de transition vers une économie verte et bleue.</p> <p>Priorité : Haute importance à l'horizon court terme.</p> <p><i>Responsabilité pour la mise en œuvre : DG INTPA, DUE.</i></p> <p><i>Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : Ministère du Développement rural, acteurs étatiques régionaux, Enabel.</i></p>	<p>Décembre 2021 : RECOMMANDATION ACCEPTEE</p> <p>Les leçons apprises du premier projet financé dans le cadre du 11e Fonds européen de développement dans le domaine du développement rural ont servi à mettre en place une architecture de mise en œuvre plus réaliste, moins délétère, et plus porteuse de résultats pour les actions qui ont suivi. La transition vers une économie verte et bleue, en vue de permettre une croissance inclusive et durable est au cœur de la programmation pour 2021-2027, c'est à la fois un domaine prioritaire et une initiative Équipe Europe.</p> <p>-----</p> <p>Suivi de la réponse Mars 2023 :</p> <p>La transition vers une économie verte et bleue a été amorcée au travers de l'AAP 2022 et de l'Action « Accès abordable à une énergie propre pour tous », approuvée en 12/2022, et sera poursuivie dans l'AAP 2023 au travers de deux actions : Économie Verte - Systèmes alimentaires durables pour une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle et Economie bleue. La formulation de ces deux actions fera l'objet d'une large consultation avec les acteurs étatiques, notamment dans les régions. Cet ensemble d'actions permettra de poursuivre la stratégie européenne de renforcement de la résilience, que ce soit du point de vue alimentaire (vers la souveraineté), énergétique (vers une meilleure couverture de l'espace rural) ou environnemental (par la diffusion de pratiques respectueuses des ressources naturelles), tout en soutenant le développement de secteurs fortement porteurs d'emplois. Pour ces Actions, la modalité de mise en œuvre envisagée est la gestion indirecte au travers d'une convention de Contribution avec une agence de développement des États membres de l'UE ou d'autres organisations internationales, et la gestion directe pour la conclusion de contrats de travaux, afin de conserver une architecture de projet simple et efficiente.</p> <p>Afin de restaurer le dialogue avec les autres acteurs du secteur, l'Union européenne a initié le processus de reconstitution du groupe sectoriel SANAD avec l'approbation du Ministre de l'Agriculture, et devrait en prendre le lead, ce qui permettra de mettre en place une cartographie des acteurs et projets.</p>

Recommandations de l'évaluation indépendante	Réponse des services de l'UE Décembre 2021 et suivi de Mars 2023
<p>R11 Favoriser les opportunités de synergies et de leviers mutuels 'gagnant-gagnant' entre projets, notamment entre les financements dans le secteur de la 'sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'agriculture durable', des programmes de gestion durable des ressources naturelles, notamment des terres, de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées, et de l'insertion professionnelle après les formations techniques et professionnelles.</p> <p>Priorité : Importance moyenne à l'horizon court terme.</p> <p><i>Responsabilité pour la mise en œuvre : DG INTPA, DUE.</i></p> <p><i>Autres acteurs pouvant soutenir la mise en œuvre : Ministère du Développement rural, Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle et de la Réforme, Enabel, partenaires (p. ex. ILO-BIT, Oxfam pour le programme SAFIRE).</i></p>	<p>Décembre 2021 : RECOMMANDATION ACCEPTEE</p> <p>Les synergies avec les programmes de gestion des ressources naturelles sont au cœur de l'action en cours « Alliance mondiale pour le changement climatique » (AMCC2). Par ailleurs, dans le programme indicatif pluriannuel 2021-2027, la gestion durable des ressources naturelles est un thème transversal commun à toutes les actions du domaine prioritaire « transition vers une économie verte et bleue ». Les interventions qui contribuent à l'initiative de la « La Grande Muraille verte » sont appuyées y compris par certains États membres dont la France et l'Espagne.</p> <p>-----</p> <p>Suivi de la réponse Mars 2023 :</p> <p>En 2022, la recherche de synergies entre projets d'insertion professionnelle et projets de développement de chaînes de valeur notamment agroalimentaires s'est poursuivie principalement dans le cadre du groupe de coordination emploi et formation professionnelle piloté par la DUE (6 réunions ordinaires en 2022), ainsi que dans le cadre des actions spécifiques en cours, par exemple le programme SAFIRE qui a fait un point sur les synergies avec d'autres projets lors de son COPIL décentralisé en juin 2022, ou dans le cas du PECOBAT qui a inclut une section sur les synergies dans son rapport final. Cependant, cette recherche de synergies doit être encore plus systématique et approfondie dans les programmes qui sont en cours de conception et démarrage, notamment celui financé par le <i>Flexible mechanism</i> for migration et ceux dans les domaines de l'économie bleue et des systèmes agroalimentaires durables.</p> <p>Concernant l'insertion et le suivi des sortants des formations techniques et professionnels, c'est l'un des éléments de plaidoyer majeurs de l'Union européenne dans le cadre de la formulation d'une nouvelle stratégie nationale de formation technique et professionnelle, démarrée en novembre 2022 avec l'appui de l'UE et de l'UNESCO. Par ailleurs, afin de combler à court terme l'absence de données fiables sur les sortants du dispositif national de FTP, des enquêtes spécifiques pourront être menées au niveau des évaluations finales des programmes SAFIRE et Promopêche, prévues mi-2023, ainsi que dans le cadre de l'étude d'impact de la méthodologie chantier école, en cours sous financement du siège et dont les résultats devraient être disponibles courant 2023.</p>

